

Le : 05 AVR. 2024

CONVENTION SERVICES N° .



Saint-Martin, F.W.I

Devis

Alex Richards
Conseiller du Président
0690 52 59 74
Alex.richards@com-saint-martin.fr

Date
20/03/2024

DESCRIPTION	Quantite	Prix unitaire	Jours	Tax 4%	TOTAL
Location chambre garden/mountain view du 22 au 25 avril 2024	3	€ 155.77	3	€ 18.69 €	1,458
Diner du 22, 23, 24 Avril 2024	3	€ 43.27	3	€ 5.19 €	405

Grand Total	€ 1,863
Deposit 1	€ -
Deposit 2	€ -
Balance	

PRESTATIONS PRIX NETS. 0% d'escompte. Le règlement de la présente facture doit être effectué à la date de paiement mentionnée. A défaut, des pénalités de retard seront dues dès le lendemain de la date d'échéance de la facture au taux de 15% l'an, appliquées au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 euros HT par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux. T.V.A. sur les débits. Taxe de séjour non soumise à la T.V.A. - article 267- II - 2 du C.G.I.

Les informations à caractère personnel que vous avez fournies font l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont destinées à l'établissement dans lequel vous avez séjourné. En cas d'incident lié à votre dossier client, un traitement informatique spécifique pourra être réalisé. En application de la loi de 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification portant sur ces informations. Pour toute demande de ce type, vous pouvez écrire à la direction de l'établissement.

Conference & Events service manager

SAS SOLCER SAINT MARTIN
SIRET 48476348700028
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS Basse-Terre : B 484 763 487
Code NAF : 5510Z